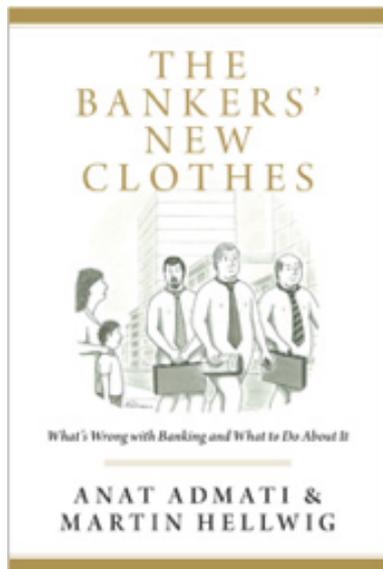


Pour en finir avec la dictature des banquiers

PAR PHILIPPE RIÈS
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013

À une audience francophone, le titre du livre de Anat Admati et Martin Hellwig, *The Bankers New Clothes*, évoquera inévitablement *Les habits neufs du président Mao* où Simon Leys mettait à nu, dès 1971, la violence délirante du régime du Grand Timonier, quand les bobos germanopratsins de *Tel Quel* se faisaient promener, tous frais payés, dans les images d'Épinal de la propagande chinoise. La dictature des banquiers n'a pas directement à son actif les dizaines de millions de morts du totalitarisme maoïste, mais six années de crise financière, économique et sociale apportent une démonstration suffisamment convaincante de sa nocivité.



Le parallèle ne s'arrête pas là. De même que Mao repose toujours dans son mausolée, sur le lieu de ses crimes, la haute banque est sortie de la crise historique qu'elle a provoquée couverte d'une impunité presque complète. Que dans le meilleur des cas, elle achète, aux États-Unis, avec l'argent des actionnaires et des contribuables, en payant des amendes astronomiques. En Europe, elle n'a même pas ce désagrément. Et comme tout système totalitaire, la dictature bancaire s'appuie sur un impressionnant

appareil de propagande, tout en faisant de l'opacité un principe cardinal de son fonctionnement. Démolir cette propagande, dissiper ce brouillard obscurantiste, c'est l'objectif que se sont assignés Admati et Hellwig, elle professeur de finance à Stanford, lui directeur de l'Institut Max Planck à Bonn.

Il s'agit donc d'écartier, pièce par pièce, ces « *habits neufs* » d'un empereur qui, comme dans le conte d'Andersen, se promène nu à travers les rues jusqu'à ce qu'une voix enfantine proclame une vérité que les courtisans serviles comme le bon peuple soumis refusaient de reconnaître. Le travail est avant tout didactique, les auteurs ayant divisé l'ouvrage entre une démonstration aussi épurée que possible, appuyée sur des exemples concrets et un considérable appareil de notes (un bon tiers de la pagination) faisant office d'offre de preuves.

Le cœur de la démonstration est assez simple. Dans son essence, le métier de banquier consiste à collecter des ressources à court terme (les dépôts, mais aussi de la dette) pour les « transformer » en emplois à plus long terme, par exemple des crédits immobiliers. Cet exercice implique un risque bien connu, celui de « transformation », si la banque se trouve confrontée subitement à des demandes de retraits immédiats sur les dépôts qui excèdent sa capacité à réaliser les actifs (crédits) équivalents. Le banquier fait payer ce risque à l'emprunteur (et bien sûr celui de ne pas être remboursé) à travers l'écart entre ce qu'il verse au déposant (parfois rien du tout) et ce qu'il facture à l'emprunteur (souvent beaucoup trop). Et pour se prémunir contre le risque de liquidité, il conserve en fonds propres (le capital de la banque) une proportion raisonnable de ses engagements (vis-à-vis de ses créanciers à court terme).

Ce que démontrent très bien Admati et Hellwig, c'est que l'évolution presque séculaire de l'industrie bancaire, avec la complicité active des politiques et des régulateurs, a consisté à réduire, jusqu'à des niveaux voisins de zéro, le pourcentage de capital que les banques devaient conserver par rapport à leurs engagements. De quelque 30% au début du XX^e siècle, il était tombé à 2% dans certaines grandes

banques internationales avant que le problème ne soit bien tardivement (et pour de mauvaises raisons) reconnu par le fameux Comité de Bâle dans les années 80. La justification de cette tendance, un des plus funestes de ces «nouveaux habits» revêtus par les banquiers, est bien sûr que cet énorme effet de levier permet aux banques d'accorder toujours plus de crédits avec toujours moins de capital, au nom, bien entendu, de la croissance et de l'emploi. Les politiciens applaudissent, les régulateurs somnolent et les banquiers se remplissent les poches.

Mais comme l'expliquent les auteurs, *«le côté obscur de l'endettement»* se manifeste quand l'effet de levier se détend. *«Supposons, écrivent-ils, que les actifs de la banque représentaient initialement une valeur de 100 dollars et que son capital était de 2 dollars. Avec une perte de un dollar, les actifs valent 99 dollars et le capital un dollar. Supposons maintenant que, en l'absence d'une nouvelle augmentation de capital, la banque veuille ramener son niveau de fonds propres à 2 pour cent du total de ses actifs. Il lui faut alors réduire ses actifs à 50 dollars, pratiquement la moitié de leur valeur actuelle de 99 dollars, et rembourser 49 dollars de dette pour que l'unique dollar de capital vaille de nouveau 2 pour cent de ses actifs. Ceci explique l'intensité du désendettement par la vente d'actifs quand le capital de départ est si faible.»*

A contrario, si le capital de départ équivaut à 20% des engagements, *«la vente de 5% des actifs serait plus que suffisante pour retrouver un ratio de fonds propres par rapport aux actifs de 20%»*. Dix fois moins que dans l'exemple précédent. Avec des conséquences évidentes quant à la déstabilisation que provoque la contagion née de la cession massive et rapide d'actifs, comme le démontrent toutes les crises bancaires.

La cause première de la préférence des banquiers pour l'endettement par rapport aux fonds propres est évidente : avec la dette, ils travaillent avec *«l'argent des autres»*. C'est *«pile, je gagne, face, tu perds»*. Dans les périodes d'ascension du cycle économique, et plus encore quand elles donnent naissance à des bulles spéculatives, l'effet de levier permet aux banquiers de faire des fortunes, à une échelle et à

une vitesse exceptionnelles. Quand la crise vient, les pertes sont pour les autres, les actionnaires et surtout les contribuables.

Qu'est-ce qui autorise et même encourage les banquiers à jouer avec *«l'argent des autres»* ? En résumé, les garanties et les subventions apportées par les États. *«La source principale de subventions pour les banques est le soutien que le gouvernement apporte pour protéger les banques, leurs déposants et parfois même leurs autres créanciers et leurs actionnaires»*, résumant Admati et Hellwig. Les banques et leurs créanciers bénéficient de garanties explicites et implicites de la part des gouvernements. Les déposants sont protégés par l'assurance des dépôts, elle-même garantie par les contribuables. Les autres créanciers et même les actionnaires de la banque bénéficient du capital additionnel apporté par le gouvernement pour empêcher la banque de faire faillite, par exemple en cas de crise. *«Paradoxalement, ces subventions encouragent les banques à être plus fragiles»*, résumant les auteurs. Et de comparer les banques aux pétroliers géants ou aux usines chimiques qui exposent le public à des risques considérables, mais sans avoir à en payer le prix sous la forme de fonds propres plus élevés.

L'argent des autres

La manière dont ces subventions explicites et implicites peuvent conduire de la faillite des banques à la banqueroute des États a été parfaitement illustrée en Islande et en Irlande. Parce que la préférence pour l'endettement facilite la course au gigantisme des banques, dont la taille du bilan, dans le cas de ces deux petits, était plusieurs fois le multiple du PIB national. Ces banques n'étaient pas seulement *«too big to fail»*, mais même trop grosses pour être sauvées avec les seuls moyens du bord. Reprenant un argument déjà exposé ici-même, et qui paraît tomber sous le sens, *«une approche de réforme est donc de trouver le moyen de casser les banques en entités plus petites, plus faciles à gérer et moins complexes»*, écrivent les auteurs. *«Bien que les grandes banques prétendent que grand veut dire beau et rejettent toute prétention à réduire leur taille, on cherche en vain*

la preuve que la croissance d'une banque au-delà de 100 milliards d'actifs apporte des gains en efficacité.
» Pour mémoire, rappelons que le bilan de la seule BNPParibas approche les deux mille milliards d'euros, soit plus que la création de richesse annuelle par la France.

Mais la modification essentielle du paysage bancaire, la plus efficace, selon les auteurs, pour désamorcer ces Fukushima financiers en puissance que sont toujours les principaux établissements bancaires, c'est bien en effet de substituer le capital à la dette, de les contraindre à revenir à un ratio de fonds propres de 30 % de leurs engagements. Et c'est avec une précision chirurgicale que ces experts du système financier éviscèrent systématiquement tous les croquemitaines dont les banquiers, aidés par leurs porte-parole dans la classe politico-médiatique, agitent le spectre à chaque fois qu'on suggère à ces étranges capitalistes qu'il leur faut d'avantage... de capital.

Exemple : le capital est *«trop cher»* et le coût en serait supporté par les clients, sous forme de taux d'intérêt plus élevés. Question, posée par les auteurs : *«Si le capital était si cher, pourquoi les entreprises non financières y font-elles à ce point appel ?»* Et de donner comme référence Apple, première capitalisation mondiale, financée exclusivement sur ses fonds propres. Ah, mais c'est que les banques sont *«spéciales»*. C'est bien le cœur du problème comme l'avait analysé déjà le grand économiste autrichien Ludwig von Mises (*lire ici*). Leur imposer des ratios de fonds propres bien plus élevés a justement comme objectif de les rendre *«normales»*, pour le plus grand bien de l'économie et de la société. Ah, mais c'est difficile pour les banques de lever des fonds propres. Vraiment ? Grâce à la politique des principales banques centrales qui leur fournissent des ressources gratuitement, les banques accumulent les profits. Quoi de plus simple que de les verser au capital ? Bon, vous avez peut-être raison, mais ce n'est pas le bon moment. Comme l'écrivent Admati et Hellwig, après une crise de l'amplitude de celle créée par les banques, *«si ce n'est pas maintenant, alors quand ?»*.

Un des passages les plus réjouissants de l'ouvrage est la démolition de l'argument favori des banquiers selon lequel des exigences trop hautes en capital sont *«mauvaises pour le ROE»*. Ah, le *«Return on Equity»*, ce Graal des banquiers, qui nous rappelle qu'avant la crise, les dirigeants d'une certaine banque française se fixaient sans sourciller un objectif de rendement des fonds propres de 25% par an, dans une économie en croissance nominale de 4%. Et qui parurent surpris quand un *trader* *«voyou»*, un *«terroriste»*, manqua, littéralement, de faire sauter la banque. *«Le ROE en lui-même est une mesure de performance défectueuse. Le ROE effectif traduit des développements économiques tel que le niveau des prix de l'immobilier, tout autant que la chance – par exemple, comment ont tourné les transactions spéculatives sur les produits dérivés»*, jugent Admati et Hellwig. Tiens, tiens. Mais en plus, en cas de retournement du cycle, un haut niveau de capital est au contraire excellent pour le ROE. Pourquoi les banquiers sont-ils tellement obsédés par le ROE? Tout simplement parce que leur propre rémunération en dépend.

En réalité, comme l'expliquent les auteurs, des banques beaucoup plus fortement capitalisées seraient à même de remplir beaucoup mieux, sur la longue durée, leur rôle dans le financement de l'économie. Pour toutes sortes de raison. Un niveau de risque moins élevé permettant de lever des ressources moins onéreuses. Une plus grande confiance entre banques évitant l'évanouissement brutal du marché interbancaire comme au lendemain de la chute de Lehman Brothers. Sans compter, les bénéfices incalculables pour la société de ne pas avoir à éponger régulièrement les conséquences de l'inconséquence bancaire. *«Quand ils sont analysés correctement dans une perspective sociétale, les bénéfices à long terme d'exigences de fonds propres bien plus élevées sont considérables, alors qu'il est difficile de leur trouver un coût.»*

En dépit des évidences, force est de constater, avec les auteurs et bien d'autres experts, que rien de significatif n'a été fait, six ans après le début d'une crise globale qui était et demeure intrinsèquement bancaire, pour mettre

les banquiers au pas. Admati et Hellwig dressent un réquisitoire argumenté contre les prétendues réformes dites de «*Bâle III*», qui non seulement n'entreront pas intégralement en vigueur avant 2019, seront même à cette date très insuffisantes, mais persistent dans la manipulation comptable de l'évaluation des actifs bancaires et notamment des titres de dette publique, qui a fait de «*Bâle II*» un couteau sans lame, comme la crise l'a amplement démontré. La situation globale du système bancaire international est tout aussi dangereuse, voire d'avantage, qu'elle ne l'était avant l'été 2007. Tout cela ayant bien sûr à voir avec ce qu'ils appellent «*la politique de la banque*», c'est-à-

dire, incompetence ou/et corruption, la captation des classes politiques et des régulateurs par l'industrie bancaire.

Conclusion : «*Nous pouvons avoir un système financier qui travaille beaucoup mieux pour l'économie que le système actuel, sans rien devoir sacrifier. Mais ceci exige que les politiciens et les régulateurs se concentrent sur l'intérêt public et prennent les mesures nécessaires. L'ingrédient crucial – toujours manquant – est la volonté politique.*»

Ces étranges capitalistes qui n'aiment pas le capital

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.